

Europe

# LES SEPT PARADOXES DU 7 JUIN

Gilles Finchelstein

27/05/2009

**Il y a trente ans, le Parlement européen était un objet, symbole d'une construction porteuse de tant d'espoirs. Il avait peu de pouvoirs, mais beaucoup d'électeurs. En 1979, 63 % des citoyens s'étaient rendus aux urnes. Aujourd'hui, le Parlement européen est devenu un sujet, acteur puissant d'une Union européenne plus intégrée et plus élargie.**

Il est habilité à approuver et à destituer la Commission. Il vote le budget et la quasi-totalité des « lois » – on se souvient du rôle positif qu'il a joué pour modifier la directive « services », la fameuse directive Bolkestein. Il est à l'origine directe de 60 à 70 % des textes adoptés dans chacun de nos pays. Il a donc maintenant beaucoup de pouvoirs... mais il lui reste peu d'électeurs. En 2004, après une érosion régulière, la participation est tombée à 46 % – avec même, ici ou là, des taux indigents inférieurs à 20 %.